

TRAVAIL ET SUBALTERNITÉS
Colloque international, 12 juin 2018
MSH Paris Nord
Appel à communications

Les questions concernant la santé et la subjectivité dans le travail sont considérées comme un aspect central dans la dynamique des sociétés d'aujourd'hui. Bien que le travail puisse fonctionner comme promoteur et protecteur de la santé physique et mentale, il peut également conduire à la souffrance psychique et à la maladie. Comme chacun sait, les restructurations du travail alliées à l'instabilité du marché de l'emploi ont cessé d'être des crises ponctuelles pour devenir des processus continus qui comportent fréquemment des politiques de flexibilisation du travail et de licenciements massifs, avec une raréfaction des emplois dits « de qualité » ou du travail « décent ». Or l'impact sur la santé des dégradations du travail et de l'emploi est insuffisamment exploré. Malgré des contributions marquantes dans les champs académiques et cliniques en France et à l'étranger, cette méconnaissance est d'autant plus accentuée pour les subalternes, un terme que Gramsci utilisait pour désigner des classes « aux marges de l'histoire » (Cahier 25, 1934) au sens d'une participation très restreinte au pouvoir. Ce terme désignera ici des populations migrantes assignées à des emplois peu qualifiés, pauvres et/ou précarisés ou encore stigmatisées par diverses formes de maladies ou de handicaps, en particulier psychiques. En outre, une grande partie de l'emploi précaire et informel est dévolu aux femmes, aux jeunes et aux personnes migrantes, tandis que toute une partie des activités de service est rendue invisible (déléguée à des travailleuses informelles) ou transformée en « jobs », ce pourquoi les dimensions du travail du *care* et du « capitalisme émotionnel » seront particulièrement explorées.

Il s'agit donc de mettre au jour et de problématiser, en partant des travailleurs et travailleuses les moins visibles, les nouvelles formes de la dynamique santé-maladie ou santé mentale-souffrance au travail, d'interroger les modalités d'action praticiennes (en psychologie, médecine du travail, travail social, etc.) et de visibiliser aussi des alternatives au travail néolibéralisé.

De nouvelles catégories essaient d'appréhender la scène changeante du travail et ses bords ou frontières : infraprolétariat, précarité, etc. Ces processus interviennent dans des contextes socio-historiques particuliers, où le travail informel et ses formes dérivées contraintes ou non, occupent une place plus ou moins saillante sur le marché du travail national ou délocalisé. Toutefois, nous faisons aussi le pari d'une transversalité du néolibéralisme : d'où l'intérêt d'une comparaison entre des pays différents, des Nord et des Sud, qui n'ont certes pas la même histoire sociale et politique mais se trouvent confrontés à des processus de destruction du travail, de l'emploi et de la protection sociale, qui peuvent générer des difficultés comparables pour des travailleurs et des travailleuses de plus en plus assimilés à des « déchets ».

L'appel à communications est organisé selon 4 axes

1 - Travail et maladies psychiques

L'idée que le travail peut être thérapeutique pour les malades psychiques date de la fin du XVIII^{ème} siècle, tandis qu'au XX^{ème} siècle apparaît l'idée que le travail peut jouer un rôle dans certaines décompensations psychiques de personnes travaillant en milieu ordinaire. De Pinel à l'*occupational therapy* américaine, s'est tissée une association entre maladie psychique et travail : pour des patients appartenant souvent aux catégories indigentes ou prolétaires, le travail est envisagé soit à travers un prisme moral qui le juge efficace pour la guérison, soit dans une perspective « occupationnelle ». Le « travail thérapeutique » de François Tosquelles dans le champ du traitement des psychoses, d'une part ; la relecture de la psychopathologie du travail par la psychodynamique du travail, d'autre part, sont deux ruptures importantes qui situent le travail dans une dynamique collective, sociale et politique. L'axe « travail et maladies psychiques » se décline donc selon trois orientations. 1) On s'intéressera aux pratiques dans les ateliers en psychiatrie, dans les ESAT et dans les GEM, ainsi qu'à la place du travail dans les propositions théorico-pratiques du mouvement de la psychothérapie institutionnelle. 2) On sollicitera l'expérience clinique des services de santé au travail. 3) Enfin, un abord historique sera bienvenu.

2 - Aux frontières du travail

Les approches féministes, postcoloniales et décoloniales du travail se sont intéressées aux marges du travail salarié et « libre », censément paradigmatique dans les sociétés capitalistes. Selon les courants, le travail domestique gratuit, le travail reproductif ou de *care* ont été dénaturés et intégrés au sein des analyses féministes du travail, de même que les formes de coercition qui les encadrent dans divers contextes. Les travaux sur les économies postcoloniales et sur les migrations mondialisées permettent également d'interroger la vision téléologique selon laquelle le travail non libre relèverait d'économies archaïques et marginales (dans les Nord ou les Suds). Parallèlement, la double dynamique de l'externalisation du travail domestique et de l'économie néolibérale engendre une multiplication d'emplois précaires au service des catégories les plus privilégiées, ce qui renforce des systèmes de domination imbriqués. Cet axe propose d'interroger les frontières définitionnelles du travail sur le terrain, dans l'académie et la pratique. Sont notamment attendues des propositions thématiques des situations aux frontières du travail reconnu ; des réflexions sur le rôle des frontières nationales et du statut administratif dans les conditions de vie et de travail ; ou encore des réflexions sur diverses formes de frontières sociales informant celui-ci.

3 - Défenses, subversions et créativité.

Exister « sous domination », dans des activités disqualifiées ou purement niées, implique de développer des stratégies de défense mais aussi des stratégies de subversion qui constituent une réponse émancipatrice autant psychique que politique. L'invisibilité sociale du travail subalterne ne doit pas masquer la dimension créatrice mise en œuvre par les sujets, à contre-courant des approches qui font de la sublimation l'apanage des artistes, des scientifiques et

d'autres positions sociales dominantes ou prestigieuses. Nous souhaitons envisager ici les voies de l'ingéniosité, de la mètis ou plus largement de l'invention et la création qui peuvent être empruntées par des sujets marginalisés et stigmatisés.

4 - Pratiques

Face aux différentes formes de travail précaire et informel, les praticiens (psychologues, sociologues, médecins du travail, etc.) sont confrontés à de nouvelles problématiques : comment par exemple proposer une écoute et parfois une restitution de qualité égale aux travailleurs et travailleuses subalternes alors que ces derniers sont généralement évincés des dispositifs d'intervention et que leur parole est disqualifiée socialement et sur le lieu du travail ? Comment déjouer les biais d'une psychologie péjorative qui minore souvent à la fois la parole des subalternes et leur travail ? Les praticiens travaillent-ils autrement dès lors qu'ils souhaitent faire émerger les dire, les éprouvés et les savoirs de ces personnes ? Si tel est le cas, ces nouvelles approches suffisent-elles pour mettre à disposition de ces travailleurs et travailleuses de nouveaux espaces d'expression et d'action ? Les différentes communications rendront compte de pratiques, individuelles ou collectives, qui résistent aux tentatives d'invisibiliser les travailleurs et les travailleuses subalternes et qui créditent leur parole d'une « valeur » qu'on ne lui confère que très rarement.

Les propositions de communication devront être adressées sous forme d'abstract (500 mots maximum) en français **avant le 5 mars 2018** à l'adresse suivante : collts2018@gmail.com

Comité scientifique

Thamy Ayouch (CRPMS, Paris 7)
 José Calderon (CLERSÉ, Lille 1)
 Jean-Michel de Chaisemartin (psychiatre, Brest)
 Anne Flottes (ergonome, Grenoble)
 Fanny Gallot (CRHEC, ESPE)
 Valérie Ganem (UTRPP, Paris 13)
 Eric Hamraoui (CRTD, CNAM Paris)
 Derek Humphreys (UTRPP, Paris 13)
 Caroline Ibos (LEGS)
 Malika Litim (UTRPP, Paris 13)
 Pascale Molinier (UTRPP, Paris 13)
 Patricio Tomas Nusshold (PCPP Paris 5)

Comité d'organisation pour l'UTRPP

Pascale Molinier
 Valérie Ganem
 Derek Humphreys
 Mira Younes
 Paola Ignacio
 Léa Boursier

Le colloque est organisé dans le cadre d'un échange avec :
 Programa de Salud, subjetividad y trabajo (coord M. Wlosko et C. Ros)
 Centro de Salud Mental Comunitaria Mauricio Goldenberg
 Departamento de Salud Comunitaria
 Universidad Nacional de Lanús



Entrée gratuite sur inscription à l'adresse suivante : collts2018@gmail.com
 Ouverture des inscriptions fin mars 2018